

---

---

## LE DEVENIR DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE THERMALE (PROMOTION 2014 À 2018) : VÉCU ET RÉFLEXION SUR L'ENSEIGNEMENT PROPOSÉ

---

---

---

**C. KELLER-STEINMETZ\* - C. HÉRISSON\*\***

### **Introduction**

Compte tenu de l'évolution globale de la démographie médicale thermale française qui laisse apparaître un risque d'une grande pénurie dans les années à venir, il nous a semblé intéressant de s'interroger sur le devenir des étudiants ayant passé ces dernières années une formation qualifiante en médecine thermale.

Nous essaierons aussi de repérer les difficultés rencontrées par ces étudiants, et tenterons de faire apparaître quelques pistes d'amélioration aussi bien en formation initiale que continue.

### **Méthodologie**

Il s'agit d'une enquête prospective sous la forme de questionnaire visant à étudier le devenir de médecins qui au cours des 5 dernières années ont passé l'un des deux diplômes de formation spécialisée en médecine thermale à savoir soit la capacité d'Hydrologie et de climatologie médicales soit le DIU de Pratique médicale en station thermale.

Ce questionnaire a été envoyé par courriel aux 93 étudiants concernés, 32 inscrits à la faculté de Nancy, 7 à la faculté de Grenoble et 54 à la faculté de Montpellier - Nîmes.

Le questionnaire utilisé vise à apprécier les différentes caractéristiques de ces étudiants (formation suivie - année du diplôme - motivation, les éventuelles conséquences de l'obtention du diplôme, les frais d'installation dans une station thermale, d'éventuelles pistes d'amélioration de la formation ou des conditions d'exercice).

Enfin nous avons essayé d'évaluer à travers cette étude la perception et la connaissance de notre Société savante, la Société française de médecine thermale.

---

\* Praticien Cpm - F-34000 Montpellier

\*\* Responsable enseignement médecine thermale - Université de Montpellier

Le travail préliminaire présenté ici concerne 22 praticiens qui ont retourné le questionnaire de façon exhaustive.

## Résultats

- *Le choix du diplôme* : jusqu'en 2015 il s'agit quasi exclusivement de la capacité d'Hydrologie et de climatologie médicales, en 2016 et 2017 capacité et DIU sont concernés de façon équivalente, et par contre après 2018 on retrouve une prédominance de médecins ayant acquis le DIU.
- *Du point de vue motivation* : pour la moitié d'entre eux il s'agit d'une reconversion professionnelle envisagée.
- *Le point le plus important est le devenir après l'obtention du diplôme*

De façon très synthétique, on peut retenir que :

- 50 % d'entre eux exercent en milieu thermal : pour moitié il s'agit de médecins installés en station thermale mais non diplômés jusqu'ici, et pour l'autre moitié il s'agit d'une nouvelle installation en milieu thermal
- 50 % d'entre eux n'exercent pas en milieu thermal : pour moitié ils considèrent leur formation comme une démarche de culture générale, et pour l'autre moitié ils envisagent de s'installer en milieu thermal, mais plus tard dans le cadre d'une reconversion professionnelle
- Au total, on peut retenir que 75 % des médecins diplômés restent orientés sur un exercice en milieu thermal
- *Du point conditions d'exercice*

La majorité des praticiens interrogés sont plutôt favorables à un exercice libéral de la médecine thermale. Certains d'entre eux ne sont pas opposés à une activité salariée, il s'agit notamment de médecins exerçant déjà comme salariés avant d'envisager leur reconversion vers la médecine thermale. Les autres difficultés rencontrées vis-à-vis d'un exercice en milieu thermal sont essentiellement la situation géographique des établissements thermaux et parfois la difficulté rencontrée avec les conseils de l'Ordre dans les démarches administratives en vue de l'installation.

- Concernant l'enseignement reçu en médecine thermale :

90 % d'entre eux jugent l'enseignement reçu comme correspondant totalement aux exigences de l'exercice en station thermale

Un certain nombre de suggestions apparaissent pour faire évoluer cet enseignement. La suggestion la plus fréquente serait de développer une formation pratique et clinique en travaillant plus autour de cas cliniques, de conduites à tenir en cas d'incident (infection, canicule), autour des contre-indications, et d'approfondir la modalité des prescriptions des soins.

Parmi les autres suggestions on peut noter : un stage pratique un peu plus long et surtout plus de prévention et d'éducation thérapeutique.

- Enfin concernant la Société française de médecine thermale : pratiquement tous les médecins interrogés ont connaissance de cette Société savante, et 63 % émettent le souhait d'en devenir membre.

### *Conclusions*

Les formations aujourd'hui proposées, à savoir la capacité d'Hydrologie et de climatologie médicales et le DIU de Pratique médicale en station thermale semblent répondre globalement aux attentes des futurs médecins thermaux.

Trois quarts des étudiants ayant suivis ces formations déclarent qu'ils exercent déjà la médecine thermale, ou qu'ils l'exerceront plus tard à l'occasion d'une reconversion professionnelle. Mais à court terme, c'est seulement un quart de ces nouveaux diplômés qui vont renforcer l'offre médicale des stations, et cet élément doit être pris en compte dans la réflexion générale pour faire face à la pénurie prochaine en médecins thermaux.

### *Pour en savoir plus*

“Le devenir des étudiants en médecine thermale 2014 – 2018”, Mémoire en vue de l'obtention du DIU de Pratique médicale en station thermale, Corinne Keller-Steinmetz, Montpellier 2019.